



Déclaration préalable CGT au CSEE DTI N°36 09/07/2025

La CGT commencera cette déclaration préalable par adresser toutes nos pensées et condoléances aux proches et salariés des personnes ayant mis fin à leurs jours au seins de l'administration fiscale, en effet depuis le début de l'année ce ne sont pas moins que 13 suicides et 8 tentatives qui ont marqués cette administration.

Parlons Sport Tour de France et du Tour de France des luttes :

Est-ce que vous savez que la CGT fait... le Tour de France ?

Oui oui le Tour de France avec les vélos et tout. En fait plus exactement depuis 1947, sont invités à y participer les titres de presse qui ont contribué à la Libération. Dont "La Vie Ouvrière", le journal de la CGT, et cette petite tradition perdure encore jusqu'à aujourd'hui. Cette année c'est un peu particulier parce que la "cégète" célèbre ses 130 ans. Oui 130 ans. Alors pour fêter ça, aux différentes étapes, la CGT lance un petit tour de France des luttes sociales. Pour vous raconter les histoires extraordinaires de femmes et d'hommes qui ont fait l'Histoire du pays et de ce syndicat, tout au long de ces 130 décennies.

La délégation CGT rend hommage aux camarades de toute la France et de toutes les époques, voici un avant-goût : samedi 5 juillet : C'est le grand départ du Tour de France à Lille ! Et c'est donc à Roubaix en 1931 que notre caravane des luttes fait son premier passage. Le plus grand centre du textile d'Europe à l'arrêt complet avec 130 000 ouvriers et ouvrières soit 9 ouvriers sur 10, des barricades dans toute la ville, 70 jours de grève pour refuser la baisse de 10% de leurs salaires, le cauchemar de Bernard Arnault !

Lundi 7 juillet : Les travailleurs et travailleuses d'Arcelor Mittal ont manifesté durant la troisième étape du Tour de France qui reliait Valenciennes à Dunkerque. Ils et elles militent pour une nationalisation de cette industrie hautement stratégique, aujourd'hui abandonnées par le gouvernement face aux multinationales. Arcelor Mittal à Dunkerque, c'est des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects. Autant de familles qui demain seront jetées au chômage. La CGT ne laissera pas faire. Avec la CGT on mouille nos maillots pour nos emplois. Merci à l'organisation du Tour de France d'avoir permis à nos camarades de défiler sur le parcours officiel et de prendre la parole sur le podium protocolaire.

La Suite à la prochaine étape

Focus sur notre actualité hexagonale :

Pauvreté :

Les chiffres sont tombés, nous avons tous rajeunis de 30 ans, en effet nous sommes revenus en 1996 les chiffres de l'INSEE sont donc tombés et ils font mal.

15,4 % de Français étaient en situation de pauvreté en 2023,
9,8 millions de personnes gagnent moins de 1288€ et ces chiffres ne prennent pas en compte les sans domiciles fixes et se bornent à la France métropolitaine.

36% de chômeurs, 34% de familles mono parentale, et les moins de 18 ans 22% sont les principaux touchés.

La cause ? De plus en plus de travail précaire ou de micro-entrepreneurs, mais pas que car l'indice est calculé avec les différences entre les plus aisés et les plus pauvres et justement la catégorie des plus aisés a bénéficié d'une hausse des revenus financiers.

Bref une inégalité qui ne cesse de se creuser avec d'un côté des riches qui le sont de plus en plus ainsi que les classes moyennes qui font monter revenu global puis d'un autre côté des pauvres qui n'arrivent pas à s'en sortir malgré le fait que l'intensité de la pauvreté baisse.

Conclave retraites :

Après l'échec annoncé, une seule issue, l'abrogation !

Tout ça pour ça !

Deux ans après le passage en force de la réforme des retraites à coups de 49.3, contre l'avis massif des Français, un an après la sanction électorale infligée à Macron, le gouvernement tente de rejouer la carte du dialogue social... En organisant un conclave verrouillé, où il était impossible de remettre en cause l'essentiel : le recul de l'âge légal à 64 ans, soit deux ans de plus de vie volée à toutes et tous.

Le gouvernement et certains syndicats essaient de tirer un satisfecit d'un échec : on aurait eu un débat – donc, tout irait bien ? Non. Ce conclave n'a accouché que de miettes, financées par d'autres reculs : carrières longues rabotées, pensions sous-indexées... Aucune réponse sérieuse n'a été apportée à l'injustice majeure subie par les travailleurs.

Pendant que le Premier ministre s'accroche à son poste à coups de mesurettes, le MEDEF jubile, les syndicats saluent la tenue du conclave pour sauver la face : on n'a rien obtenu, mais on se rassure en disant qu'on a parlé. Comme si la régression sociale pouvait se maquiller en progrès grâce à un peu de cosmétique sociale.

La CGT, elle, ne trahit pas et reste fidèle à la voix des millions de travailleurs qui se sont mobilisés dans la rue : il n'y a pas de compromis possible sur deux ans de plus de vie volée. Quand en plus, on sait, que les augmentations de l'âge de départ à la retraite diminuent l'espérance de vie. La seule issue, c'est l'abrogation de la réforme.

Nous appelons les députés à prendre leurs responsabilités, à tirer les leçons de ce simulacre de dialogue, et à mettre en œuvre sans délai la résolution adoptée à une large majorité le 5 juin à l'Assemblée nationale : l'abrogation pure et simple de la réforme des retraites.

Ne laissons pas les manœuvres d'en haut étouffer la voix d'en bas. La justice sociale ne se négocie pas. Elle s'impose. L'abrogation est une exigence de justice sociale, de dignité, de démocratie et de respect du monde du travail.

Passons à l'actualité d'Orange : **Projet REGAIN ou "GEUDIN"**

Sans rentrer dans le détail, la CGT alerte la direction qui sort juste avant les vacances estivales un gros **projet de transformation nommé « REGAIN »** dans un contexte social alarmant.

Bien que la direction se veut rassurante, ce projet est loin de rassurer, bien au contraire. Derrière les promesses de "simplification" et "d'efficacité", ce projet va accompagner une baisse des effectifs, tout en éloignant la décision du terrain alors que vous parlez de proximité.

La CGT exige des réponses claires aux revendications notamment sur l'emploi, les compétences, la charge réelle. Sur tous ces sujets la CGT a des propositions à vous faire à partir de ce qu'expriment les salariés.

Car il est hors de question de gérer Orange France en sacrifiant le travail, les emplois de qualité et la santé des salariés. Un dialogue social de qualité ne se définit pas au nombre de réunions. Il doit être réel, honnête et transparent.

L'actualité DTSI : **Forte chaleur :**

Alors que nous venons de traverser une première grosse **canicule**, la CGT demande des explications sachant qu'il n'y ait pas eu de réunion avec les organisations syndicales sur l'application des nouvelles obligations, à compter du 1er juillet 2025, du décret n°2025-482 du 27 mai 2025, publié le 1er juin. Comment le mettez-vous en œuvre au sein d'Orange en tenant compte des spécificités des différents métiers.

Avec l'arrivée de l'été, un nouveau cadre réglementaire renforce la prévention des risques liés aux fortes chaleurs au travail. Le décret n°2025-482 du 27 mai 2025, publié le 1er juin, impose aux employeurs de prévenir les effets des épisodes de chaleur intense, en intérieur comme en extérieur.

Les nouvelles obligations en cas de chaleur intense : dès le 1er juillet 2025, les employeurs devront :

- Évaluer les risques d'exposition des salariés aux épisodes de chaleur intense (vigilance jaune, orange ou rouge de Météo-France) ;
- Mettre en place des mesures de prévention adaptées pour tout risque identifié ;
 - Réduction ou adaptation des tâches exposant à la chaleur ;
 - Réaménagement des locaux et postes de travail ;
 - Ajustement des horaires, temps de pause accrus ;
 - Mise à disposition suffisante d'eau potable fraîche, avec dispositifs de maintien au frais à proximité des postes, notamment en extérieur ;
 - Protections collectives et individuelles adaptées ;
 - Information et formation des salariés.

La direction n'est pas sans savoir qu'en cas de manquement, l'inspection du Travail pourra intervenir et mettre en demeure l'employeur sous 8 jours.

- L'obligation permanente dans les locaux fermés :

En complément, et hors épisodes de chaleur intense, les employeurs devront assurer une température adaptée dans tous les locaux fermés affectés au travail, en fonction de l'activité et de l'environnement. Tout dispositif de régulation thermique devra être sans émanation dangereuse.

Pour finir, les élus CGT rappelle à la Direction son obligation de réactualiser le DUERP du fait de cette évolution juridique et sont en attente de sa présentation mise à jour devant les élus du CSE et des CSSCT.

La CGT alerte la direction comme elle a déjà alerté Mr Blondet il y a deux semaines, il n'est pas normal que les portes des différents bâtiments du site de Gardens soient ouvertes pendant que le bâtiment est climatisé, nous rappelons que le contrôle d'accès est alors obsolète. La RSE et la sécurité c'est avant tout le respect des choses simples.

Enfin pour finir un peu de culture générale

Le début des congés payés :

Au moment où vous partirez en vacances vous n'aurez certainement pas en tête l'image des luttes ni des personnes qui ont donné de leurs vies pour que nous ayons ces permissions de quitter le travail.

En 1936 après un mouvement de grève massif, les travailleurs et travailleuses accompagnés par la CGT ont gagné deux semaines de congés payés.

Pour la première fois, des ouvriers et des ouvrières ont pu partir en vacances. « Être en congés en étant payé, c'était le miracle » raconte un métallo savoyard.

La CGT s'investit alors pleinement dans l'accompagnement des salariés au-delà du travail.

Elle contribue à l'essor du tourisme populaire avec la multiplication des colonies pour enfants, et la création d'un bureau de tourisme.

En 1945 et 1946, c'est la création des Comités d'Entreprise. La gestion des activités sociales passe entre les mains du mouvement ouvrier, qui en fera un puissant outil au service de l'émancipation.

En 1956, la troisième semaine est votée. En 1969 la quatrième, une des revendications de Mai 68. En 1982 on gagne la cinquième semaine.

La réduction du temps de travail est dans le sens de l'histoire. Mais elle n'en reste pas moins une affaire de rapport de force avec le patronat.

Encore aujourd'hui, une large partie des travailleurs et travailleuses ne peuvent pas partir en vacances. Alors continuons à nous battre pour de meilleurs salaires et pour un droit au temps libre !